

Grand Avignon: pour son ouverture, le parking relais de Saint-Chamand sera gratuit jusqu'au 14 mai



Le Grand Avignon et la ville d'Avignon viennent d'inaugurer le nouveau parking relais situé dans le quartier de Saint-Chamand, juste après le terminus de la ligne 1 du tramway. Pour l'agglomération, il s'agit désormais d'inciter la population à laisser les véhicules aux portes de la cité des papes grâce à la réalisation d'autres parking-relais qui vont voir le jour tout autour d'Avignon afin de compléter l'offre de stationnement existante.

Situé à une centaine de mètres du terminus de la ligne 1 du tramway d'Avignon, le nouveau parkingrelais de Saint-Chamand dispose d'une capacité de 360 places réparties en 6 demi-niveaux. A l'intérieur, il comprend notamment de 8 places pour les Personnes à mobilité réduite (PMR), 5 places pour les véhicules électriques et 6 places destinées au covoiturage, réparties au niveau d'accès (niveau 0). Une



consigne à vélos sécurisée de 22 places est également à disposition des usagers.



Implanté sur un terrain de 5 655 m², cet équipement de 11 mètres de haut représente un investissement de 6,5M€ dont 5,8M€ pour les seuls travaux du parking. Principal contributeur, le Grand Avignon (4,566M€) a bénéficié d'aides du Conseil départemental de Vaucluse (1,27M€), de l'Etat (663 888€) dans le cadre de la DSIL (Dotation de soutien à l'investissement local). Par ailleurs, la ville a cédé le foncier pour 1€ symbolique et la Région Sud-Paca a soutenu financièrement le Grand Avignon dans son projet global de déplacement comprenant le premier tronçon du Tram, les Chron'hop et le parking de Saint-Chamand.

« L'enjeu est de vivre en harmonie dans la densité. »

Jean-Paul Cassulo, architecte.





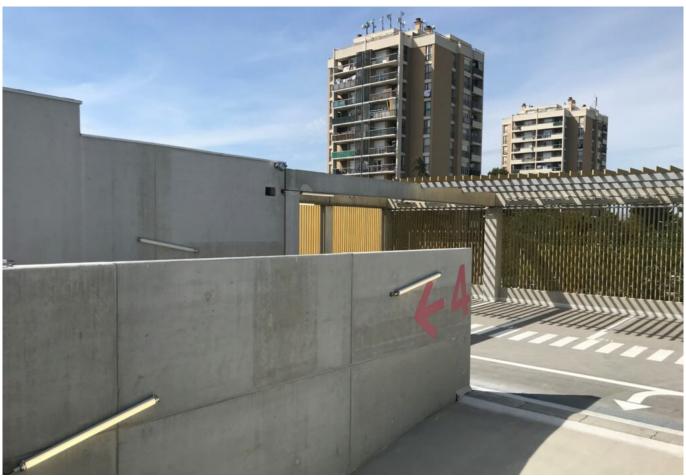
Un geste architectural à côté de la plaine des sports

- « Ce parking-relais à un rôle urbain d'ouvrage qui n'est pas que là pour parquer des bagnoles, insiste <u>Jean-Paul Cassulo</u>, l'architecte avignonnais qui a conçu le bâtiment, en compagnie des 13 autres entreprises intervenant dans le chantiers, dont 7 vauclusiennes. L'enjeu est de vivre en harmonie dans la densité. »
- « L'objectif est de capter le trafic en périphérie et de mettre du beau dans la ville, complète Cécile Helle, maire d'Avignon. Merci donc à Jean-Paul Cassulo d'avoir mis du beau dans la ville. Merci aussi au Grand Avignon d'avoir accepté d'investir un peu plus pour mieux faire. »
 - « Cela prouve que quand on réunit la volonté politique et la stratégie d'aménagement on peut améliorer l'attractivité et l'accessibilité d'un quartier. »

Cécile Helle, maire d'Avignon.

« Nous sommes dans un quartier en pleine transformation, poursuit la maire de la cité des papes. Nous avons tous en tête ce qu'était Saint-Chamand il y a 5 ou 10 ans. Aujourd'hui, ce projet s'inscrit dans une optique de développement durable, notamment sur le plan environnemental, esthétique et urbanistique. Ce parc-relais s'intègre dans un environnement urbain existant, lui aussi en plein développement, avec la plaine des sports et le Nouveau programme national de renouvellement urbain (NPNRU) notamment. Cela prouve que quand on réunit la volonté politique et la stratégie d'aménagement on peut améliorer l'attractivité et l'accessibilité d'un quartier où il fallait 40 minutes pour rejoindre le centre-ville, contre 15 minutes aujourd'hui. »





Le nouveau parc-relais de Saint Chamand se situe dans un quartier de près de 3 000 habitants marqué par un fort enclavement, avec la présence d'infrastructures de transports (route de Marseille : RN7 au sud, Rocade à l'ouest, voie de chemin de fer au Nord) et d'équipements (commerciaux, publics...). C'est également un quartier en pleine mutation, en phase avec le Nouveau Programme National de Renouvellement Urbain (NPNRU). Dans ce cadre, la tour située au premier plan est amenée à bientôt disparaître.

A fond la forme avec la plaine des sports

Une intégration du parking-relais dans son environnement qui passe par la proximité immédiate de la plaine des sports.





Côté plaine des sports, un mur d'escalade est adossé au parking-relais.

Ainsi, afin de compléter l'offre sportive, un mur d'escalade écocertifié est implanté sur la façade Sud du Parc-Relais. Il présente une hauteur de 10 mètres et une largeur de 15 mètres et sera équipé en permanence de prises d'escalade sur toute sa largeur jusqu'à 3 mètres de haut. Dans le cadre d'animations programmées par la Ville ou sur demandes de clubs, des prises supplémentaires pourront être installées sur la totalité du mur. Le coût du chantier pour la Ville (études et travaux) s'élève à 200 000€.

Parking-relais de Saint-Chamand : mode d'emploi

Les entrées et sorties des véhicules s'effectueront sur l'avenue Pierre de Coubertin, au nord-est du terrain. L'accès piéton principal en façade ouest ouvrira sur l'avenue Pierre de Coubertin, sur les stations du tramway et du réseau de bus desservant le centre-ville et ses commerces, sur les aménagements paysagers, sur la plaine des sports, ainsi que sur le parvis du stade nautique. Un second accès est situé sur la façade est. Une station Vélopop sera implantée face à l'accès piétons.





« Le parking sera gardienné 24h sur 24h. »

Côté sécurité, le parc relais disposera de caméras de surveillance reliées au Poste de commandement centralisé du tramway, via une connexion au Centre de maintenance et au dépôt de Courtine. Il sera gardienné 24h/24h. Sa configuration, liée à l'organisation des parcours intérieurs et extérieurs du bâtiment, offre une clarté des cheminements grâce à la lumière naturelle, et une vue dégagée des dispositifs d'accueil excluant les recoins et les zones d'attente cloisonnées.

Tarifs et gratuité pour les usagers des transports en commun

Accessible à tous, le parc-relais de Saint-Chamand est gratuit pour les usagers des transports en commun et les abonnés Orizo, et prochainement pour les résidents du quartier, la nuit uniquement. Pour les autres, le parc-relais fonctionne grâce à un ticket acheté au Distributeur automatique de titre (DAT), qui servira à la fois de titre de transport pour voyager sur <u>le réseau Orizo</u> pour 1 à 7 personnes, et également de titre de sortie (voir également tarif ci-dessous).

Dans le cadre de son ouverture, le Grand Avignon met en place la gratuité d'accès à l'ensemble des usagers, jusqu'au vendredi 14 mai 2023.





L'agglomération veut augmenter l'offre de stationnement

« Après la mise en service du tramway et du nouveau réseau de bus, le Grand Avignon continue de tracer la voie d'une agglomération où l'on circule mieux et plus propre, explique Joël Guin, président de la Communauté d'agglomération du Grand Avignon. Cette politique volontariste en matière de transports définie dans son Plan de déplacements urbains (PDU), mise notamment sur l'intermodalité, à savoir la capacité du réseau à permettre l'utilisation de différents modes de transports et permettre à un plus grand nombre d'accéder dans de meilleures conditions à ceux-ci. Ce schéma inscrit dans la durée la volonté du Grand Avignon de poursuivre ses actions en matière de mobilité durable et de développer un réseau structurant de transports collectifs dans la partie la plus dense de l'agglomération. Cette volonté induit également un changement des modalités d'accès aux centres et une évolution de la politique de stationnement avec le développement de l'offre de parkings-relais. »

« Nous sommes là pour apporter des solutions concrètes aux problématiques de mobilité sur notre territoire. »

Joël Guin, président du Grand Avignon



Création de 4 nouveaux parcs-relais supplémentaires

C'est donc dans cette logique, qu'outre le nouveau site de stationnement de Saint-Chamand, le Grand Avignon s'engage dans la création de 4 nouveaux parcs-relais localisés en périphérie. Objectif : inciter la population à laisser les véhicules aux portes d'un la cité des papes.

Ainsi, 4 autres parkings-relais vont voir le jour d'ici 2026. Celui d'Agroparc qui disposera de 320 places de stationnement, dont 8 places pour les personnes à mobilité réduite (PMR) et un pôle d'échanges bus/cars. D'un montant de 1,8 M€, sa mise en service est prévue le 26 mai 2023.

Ensuite, les sites de stationnement des Angles et de Réalpanier, qui seront agencés en superstructures afin d'augmenter leur capacité d'accueil, proposeront respectivement 500 places (dont 400 en superstructure) et 700 places. Ces 2 parkings représentent un investissement global de 32,5M€ en incluant l'aménagement de la voie de desserte en site propre des Chron'hop (ndlr : les Bus à haut niveau de service) du parking des Angles.

Enfin, le projet de parking-relais de Châteaurenard est assuré sous la maîtrise d'ouvrage de la Communauté d'agglomération Terre de Provence. Des études sont en cours afin d'accroitre la capacité de ce parking à 500 places, dont le montant prévisionnel est de l'ordre de 2,3M€.

L'ensemble de ces parkings-relais viendra compléter ceux déjà existants : le parking des Italiens (1 600 places), celui de l'île Piot (1 100 places), d'Auchan nord (200 places) ainsi que de René Char (200 places). « Nous sommes là pour apporter des solutions concrètes aux problématiques de mobilité sur notre territoire », insiste le président de l'agglomération.